

témoignages

«Etablissements du développement durable » en Haute-Normandie : les décideurs témoignent



Alain Le Vern, Président de Conseil régional de Haute-Normandie

« Pour favoriser dès le plus jeune âge de nouveaux comportements collectifs et individuels respectueux de notre environnement, la Région a souhaité être, dès 2004, un partenaire initiateur du dispositif des Etablissements du Développement Durable. Par la volonté de ses partenaires, ce projet marque une ambition d'engagement avec les communautés scolaires de Haute-Normandie, dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'actions concrètes qui répondent à des problématiques sociales, environnementales, économiques et citoyennes, identifiés au niveau de l'établissement. 45 lycées sont aujourd'hui impliqués dans cette démarche, qui s'inscrit pleinement dans le Plan Climat Energie de la Région Haute-Normandie et trouve écho dans ces actions. A ce titre, la Région étend son engagement vers le développement durable à l'ensemble des établissements sous compétence régionale, notamment par un programme de diagnostics énergétiques des bâtiments, par l'intéressement des établissements aux économies d'énergie réalisées et par le soutien apporté à des organismes tels que l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie et CARDERE pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Ainsi l'éducation au développement durable s'inscrit aujourd'hui comme un axe majeur de la politique de la Région Haute-Normandie dans l'exercice de ses compétences. »

• Marie-Danièle Campion, Recteur de l'Académie de Rouen

« En 2003-2004, l'académie de Rouen faisait partie des dix académies expérimentales qui mettent en place l'éducation au développement durable. L'engagement dans cette démarche concerne aussi bien le primaire que le secondaire. Il permet de construire une éducation au développement durable, en faisant le lien entre les apports disciplinaires et les actions concrètes. La mise en place du dispositif « Etablissement du développement durable » assure une cohérence dans les différentes actions entreprises d'une part, et le tissage d'un réseau mutualisant les compétences de l'Éducation Nationale et celles des partenaires d'autre part. Les moyens académiques engagés pour la formation continue des membres des communautés éducatives dans ce domaine, assurent la pérennité et la validité de ce dispositif. L'observation du dispositif a mis en évidence une véritable évolution de l'adaptation des comportements des élèves dans le domaine du développement durable, base de vie de futurs citoyens. »



• Jean Louis Destans, Président du Conseil général de l'Eure

« Le développement durable, c'est l'affaire de tous. Chacun d'entre nous peut contribuer, par ses initiatives collectives ou individuelles, à promouvoir un développement équilibré qui préserve nos ressources naturelles. C'est cette conviction forte qui a conduit le Conseil général de l'Eure à promouvoir, depuis maintenant quatre ans, les actions d'éducation au développement durable, notamment dans les collèges de notre département. 10 d'entre eux ont répondu à notre appel et ont choisi de s'inscrire dans cette dynamique. Parmi les nombreuses initiatives, je ne citerai que la plus récente, celle qui a permis aux élèves de contribuer à la solidarité Nord/Sud en confectionnant des réchauds économes à bois qui seront distribués par Lionel Groult, sportif haut-normand, tout au long de son "parcours solidaire" de 5 000 km en vtt sur le continent africain. Bien sur, l'objectif est de sensibiliser les collégiens au développement durable, à la solidarité Nord/Sud ou de les mobiliser, par exemple, dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie. C'est d'ailleurs une des priorités de notre Plan climat départemental. Mais nous avons également voulu que ces projets trouvent un écho au-delà des frontières de leurs collèges et touchent un public plus large. Nous organisons ainsi chaque année un colloque sur les établissements du développement durable avec l'ensemble de nos partenaires (Rectorat, Conseil régional, conseil général de Seine-Maritime, communes...) dont l'objectif est de permettre une mise en commun des expériences engagées et de favoriser l'émergence de nouveaux projets. Nous souhaitons également donner plus de visibilité à ces actions en créant un label "Etablissement du développement durable" qui permettra de valoriser ceux qui s'engagent dans cette démarche. Avec les Etablissements du développement durable, nous faisons du développement durable un défi local et un enieu de vie scolaire pour nos élèves. »

• Estelle Grelier, Présidente de la Communauté de communes de Fécamp, 1^{ère} adjointe de la ville de Fécamp et députée européenne

« Les enfants sont les acteurs d'aujourd'hui et de demain. C'est par eux que passera le développement durable de la planète. Il est essentiel que les collectivités, telle que la Communauté de communes de Fécamp, donnent l'exemple et accompagnent les établissements dans leur démarche pédagogique de sensibilisation des jeunes au développement durable. Citons l'exemple du travail réalisé avec les établissements scolaires sur le tri des déchets (interventions en classe auprès de 500 élèves environ des ambassadeurs de tri, collecte des déchets sur des sites naturels, ou visites commentées de la déchetterie). Celui-ci permet d'identifier les interrogations des enfants et, à travers eux, des familles, de leur apprendre les bons gestes, et faire ainsi évoluer, par leur biais, les habitudes au sein des foyers. Le travail de partenariat permet de donner plus de force et de sens à la démarche. Les différents acteurs œuvrent tous pour un même projet plus global et plus complet du fait de la richesse des partenaires. Ce travail multiplie les opportunités, qui nous permettent de renforcer notre présence aux côtés des établissements scolaires mais aussi auprès d'un large public lors de nombreuses manifestations. »

• Olivier Hericher, Directeur de l'école primaire Albert Camus (Fécamp, 76)

« Le dispositif nous a permis de valoriser toutes les actions déjà engagées dans l'établissement, et de mettre en route une réflexion plus globale sur les préoccupations et les enjeux à venir pour notre société. Cela a provoqué une véritable ouverture sur le monde pour les élèves. Pour une école en ZEP comme la nôtre, la dimension d'échec scolaire s'efface au profit d'une valorisation des gestes et des capacités de chacun à agir pour le développement durable. Nous avons pu agir sur la biodiversité de l'école (plantation d'une haie et aménagement d'espaces fleuris), le tri des déchets (apprentissage du tri des déchets, et visite du centre de tri), la découverte du commerce équitable (avec Artisans du Monde) ... Les familles viennent en parler et expliquent que les gestes appris à l'école sont appliqués à la maison. Une vraie réflexion se met en place au moment de faire certains choix pour l'école. Les partenariats (Mairie, services municipaux, personnel de service, parents, Communauté de commune de Fécamp, associations locales) permettent l'ouverture, le débat, la prise en compte de la parole et des idées de chacun. Faire ensemble ce que seuls nous n'aurions jamais pu ou osé faire... »

• Bruno Gept, Principal du Collège Eugène Noël (Montville, 76)

« Le collège (454 élèves et 60 adultes) réunit toutes les composantes qui favorisent la naissance et l'épanouissement de la démarche développement durable : une équipe éducative dynamique et sensible à ce thème, plus encore après l'arrivée d'un coordonnateur du développement durable expérimenté ; un environnement de qualité et de bonnes relations avec les institutionnels et le milieu associatif. Depuis 2007, la synergie qui s'est rapidement mise en place a débouché sur de **nombreuses actions qui ont toutes une logique pédagogique** (économie d'énergie, création d'un verger conservatoire et d'une pépinière, présentation d'une pièce de théâtre...). Pour le collège, cela représente une contribution à une cause fondamentale qui donne, de plus, un **puissant élan pédagogique dans les différentes disciplines**. Les différents partenaires qui nous apportent leur soutien, soit financier (Conseil général de Seine-Maritime, Syndicat intercommunal), soit d'expertise et de conseils (Association Pomologique de Haute Normandie), sont indispensables à la réalisation de projets de qualité et enrichissent la réflexion pour de nouvelles pistes. »

• Christian Girod, proviseur des lycées Descartes et Guy de Maupassant (Fécamp, 76)

« La mise en place d'une plate-forme technologique sur les énergies renouvelables dans l'enceinte de la cité scolaire est pour nous un levier, une motivation supplémentaire, pour engager les lycées dans une démarche de développement durable. Nous avons pu constater des avancées très concrètes. Citons entre autres, les économies réalisées sur l'achat de papier (consommation divisée par 2 en 4 ans), l'implication des personnels sur les actions pédagogiques collectives diverses, une reconnaissance extérieure —image solide de l'établissement dans les partenariats divers. Enfin, le partenariat a enrichi la démarche grâce aux conseils, échanges techniques et pratiques, apports de matériel spécifiques, échanges d'adresses et de compétences, mais aussi avec la création de classes d'eau, une réflexion à l'échelle d'une ville, d'une communauté de commune. »

• Joël Ouf, directeur de l'association Cardere

« La mission de CARDERE (Centre d'action régionale pour le développement de l'éducation relative à l'environnement) est de développer avec tous les partenaires les pratiques d'éducation à la biodiversité, à l'environnement et au développement durable en Haute-Normandie. Nous nous sommes donc tout naturellement impliqués dans cette démarche partenariale Haut-Normande des "Etablissements du Développement Durable" afin d'y apporter notre contribution active. Nous assurons l'accompagnement technique et pédagogique des écoles primaires participantes, ainsi que la formation des coordonnateurs développement durable des nouveaux établissements. Nous travaillons parallèlement à l'élaboration d'un guide méthodologique de mise en œuvre d'un Agenda 21 scolaire, que nous expérimentons au fur et à mesure avec les établissements que nous accompagnons. L'incitation à la mise en place de pratiques écoresponsables fait partie intégrante de la grande majorité des actions pédagogiques de CARDERE, notamment dans le cadre du programme régional pluriannuel "Ecocitoyens en action" que nous conduisons depuis plus de 10 ans. Ce dispositif partenarial des Etablissements du Développement Durable permet de donner de la cohérence et de l'ambition à l'ensemble de ces actions, tant au niveau interne de chaque établissement qui s'y engage, qu'au niveau de tous les partenaires régionaux concernés par le développement des pratiques d'éducation au développement durable. »